

Parking à la Moubra

En date du 4 décembre 2019, dans le cadre du projet « Les Bains de Crans-Montana » à la Moubra, l'Assemblée des délégués de l'Association des Communes de Crans-Montana a voté un crédit d'engagement pour l'acquisition d'un parking souterrain de 270 places pour un montant estimé à 14'300'000.-, (+/- 10%).

Conformément à l'article 34 des statuts de l'Association des Communes de Crans-Montana, cette décision est soumise au référendum facultatif.

Le délai référendaire est fixé à 60 jours dès la publication au pilier public. Le lieu de dépôt de la demande et des signatures est au siège de l'Association des Communes de Crans-Montana, Route de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana.

Crans-Montana, le 18 décembre 2019

Association des Communes de Crans-Montana (ACCM)